

CONTRAINTES SUR LA RELEXIFICATION: LES LIMITES IMPOSÉES DANS LE CADRE DE LA THÉORIE MINIMALISTE¹

Henri Wittmann

Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Trois-
Rivières

Robert Fournier

Université Carleton

1. La controverse et ses rebondissements

Le débat qui nous anime a une histoire. Au commencement sont les questions qu'a soulevé chez les romanistes dès le 19^e siècle la diffusion du français hors Europe, dans les Amériques et dans l'Océan Indien, notamment au temps de la "première colonisation". Les questions qu'on s'est posé et qu'on se pose toujours sont:

- (1) Quelle est ou quelles sont la ou les variétés du français qui ont été exportées dans la France coloniale d'outre-mer aux 17^e et au 18^e siècles?
- (2) Quelle était la situation linguistique de la France à l'aube du 17^e siècle?

Le déchouage néo-grammairien de la fin du 19^e siècle a permis de toucher depuis, et en troisième lieu, aux incertitudes et certitudes que semble générer l'existence dans ces territoires d'une façon de parler qui sert de langue maternelle à des populations d'origine africaine:

- (3) Quelle est la langue ou quelles sont les langues adoptées au 17^e et au 18^e siècles par les ancêtres des populations d'origine africaine parlant aujourd'hui une variété du français "créole"?

¹Nouvelle version de Wittmann & Fournier (1994) remaniée notamment à la lumière du débat soulevé dans Calvet (1994a) et des derniers développements théoriques dans Chomsky (1995) et Pesetsky (1995).

Comme les populations d'origines européennes et africaines parlent souvent le même français, une question formulée ainsi en appelle nécessairement une autre:

- (4)a. Dans quelle mesure les hypothèses, voulant que le français créole parlé par les populations noires, par rapport au français parlé par les autres populations, ait complètement perdu ou même n'ait jamais possédé un visage de "grammaire française", ne sont-elles pas des élucubrations de racismes *ou* albocentristes *ou* noiristes?

Cette dernière question soulève d'elle-même un problème parfaitement ad hoc, peut-être d'intérêt purement local mais d'actualité, déjà signalé en de nombreuses occasions dans des publications parues à l'extérieur du Québec aussi bien que dans les pages d'une revue québécoise. Une question qu'on nous permettra de reformuler, avec tout le respect dû à notre Landsmannschaft, de la façon suivante:

- (4)b. Les résultats des recherches réalisées à Montréal avec des locuteurs montréalais du créole haïtien et qui présentent le créole haïtien grammaticalement, dans le cadre théorique de la grammaire générative dans ses versions toujours les plus récentes, comme une variété linguistique de l'éwé-fon² relexifiée superficiellement avec un vocabulaire emprunté au français, sont-ils scientifiquement kascher?

²Pour ceux qui s'inquiètent déjà de la distinction qu'il y a à faire entre le fon et l'éwé, précisons que le fon est une variété de l'éwé et que l'éwé est un ensemble de variétés linguistiques (dans le sens où le français peut être considéré un ensemble de variétés linguistiques) qui appartient phylogénétiquement à la famille kwa (Afrique de l'Ouest). Les variations à l'intérieur de famille kwa sont aussi importantes qu'à l'intérieur de la famille indo-européenne et les problèmes de classification interne sont plus sévères que celles que soulève l'hypothèse indo-hittite pour l'indo-européen. Le kwa appartiendrait au nigéro-congolais (dans le sens que l'indo-européen ou l'indo-hittite appartiendrait au nostratique). L'unité du kwa et l'existence d'une famille nigéro-congolaise ne font d'ailleurs pas l'unanimité (Wittmann & Fournier 1983, Stewart 1989).

Le souci de la transparence des arguments demandera toutefois qu'on ne se contente pas, en parlant d'isomorphismes grammaticaux, du poids de conflations isolées non accumulables pour la reconstruction d'une grammaire cohérente et qu'on ne prenne point en otage la théorie pour établir la cohérence sur une sous-jacence invisible qui craint la représentation en forme phonétique. Re commençons par le commencement, soit par l'historique de la question posée en (4b).

La controverse limitée à la portée de cette seule question remonte à Muysken (1981) qui relançait l'idée de la relexification comme modèle dans la genèse de langues mixtes.³ La *media lingua*, constate-t-il, tire ses catégories fonctionnelles du quechua et ses catégories lexicales de l'espagnol. Cette langue se présente ainsi syntaxiquement comme une variété du quechua, avec un vocabulaire emprunté à l'espagnol. Le modèle génétique que suggère le profil de la *media lingua* est repris ensuite par une collaboratrice de Muysken (cf. Lefebvre & Muysken 1988) pour expliquer l'origine du créole haïtien (Lefebvre 1982, 1986). Pour présenter ce créole comme une variété syntaxique du fon, une langue africaine, avec un vocabulaire emprunté au français, l'auteure doit cependant franchir un pas qu'aucun relexificationniste n'avait jamais franchi: elle présume que même les catégories fonctionnelles sont relexifiables *tutti quanti*. On se retrouve ainsi avec un créole qui semble tout emprunter au français mais où l'essentiel, le fond génétique fon, reste *invisible* pour les yeux.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'hypothèse du créole haïtien comme variété grammaticale du fon rencontre l'opposition quasi unanime des créolistes, toutes persuasions confondues, qui y voient une supposition fantaisiste sans le moindre fondement scientifique possible ou imaginable (Dejean 1982, Corne 1983, Wittmann & Fournier 1983, Posner 1983, 1985, Bickerton 1983, 1988, Fournier 1987a, 1987b, Wittmann 1987, Chaudenson 1990a, Muysken & Smith 1990, par exemple). Les études relexificationnistes d'autres chercheurs (Muysken 1988,

³Ultimement, l'idée remonte à Paul (1880). Le terme est de Stewart (1962:46) qui reprend le modèle pour chercher l'origine de l'ensemble des créoles romans et germaniques de la Caraïbe dans un pidgin portugais de l'Afrique de l'Ouest. Pour Wittmann (1973), la relexification est un processus génétique distinct de la créolisation et caractérise l'élaboration d'argots, de "jouals". Cf. Wittmann 1992.

Bakker 1989, Khim 1989, 1991, Wittmann 1992) sont au plus une défense de la relexification comme modèle génétique possible et non pas une démonstration de l'origine fon du créole haïtien. Particulièrement troublant dans ce contexte paraît la condamnation sans équivoque par Muysken lui-même (Muysken & Smith 1990): (a) seulement les racines lexicales peuvent être relexifiées, les catégories fonctionnelles (affixes, clitiques, particules grammaticales) n'étant affectées qu'accidentellement; (b) l'action historique d'un substrat dans l'élaboration d'une langue donnée n'est évidente en rétrospective que si des formes phonétiques indubitablement héritées du substrat font surface dans cette langue;⁴ (c) la transparence sémantique apparente dans les langues créoles résulte d'une stratégie d'élaboration propre à la créolisation et exclut la relexification comme modèle possible de la formation de ces langues. Muysken (1988) avait déjà démontré on ne peut plus clairement mais sans se référer ouvertement à la controverse que les items de catégories fonctionnelles, affixes et clitiques en l'occurrence, ne sont pas relexifiables et ce, en se référant spécifiquement au principe de Williams (1981): l'item de catégorie fonctionnelle est la tête qui détermine le statut grammatical (l'index) de tout le mot.

C'est dans ce contexte qu'il faut voir, suite à un financement massif par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, la récurrence de Lefebvre comme auteure, co-auteure ou directrice d'une flopée de travaux (Brousseau 1988, 1989a, b, Brousseau et al. 1988, 1989, Lefebvre 1991, 1992a, b, 1993, Lefebvre & Lumsden 1989 et notamment Lefebvre et al. 1989a, b, deux numéros spéciaux de revue qui sortent simultanément)⁵ et la consternation que celle-ci provoque chez Bickerton (1990),

⁴Autrement dit, les correspondances syntaxiques sans correspondances étymologiques dans les comparaisons ne sont pas preuves d'une parenté génétique quelconque, un principe qu'on croyait acquis en linguistique historique depuis la fin du 19^e siècle.

⁵Il serait factidieux de vouloir citer tous les travaux de l'équipe Lefebvre. Mis à part le fait que les mêmes données et interprétations de données sont inlassablement répétées d'une fois à l'autre, les mêmes textes sont non seulement présentés dans des conférences différentes mais se retrouvent de surcroît publiés à plus d'un endroit.

Chaudenson (1990b, 1992), Dejean (1993), Hazaël-Massieux (1992), Spears (1991), ou Thomason (1993).

Ce qui est nouveau dans la présentation de Lefebvre et al. (1989a) est qu'on y voit alignées, pour la première fois, les "évidences" pour "substantier", au-delà de la simple hypothèse, le substrat fon en créole haïtien (Lefebvre & Lumsden 1989:259-62). Des six études qui sont amenées en preuve, cinq sont le fait de chercheurs à contrat, des étudiants qui ont réalisé leur contribution dans le cadre d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat (ce qui n'est pas une mauvaise chose en soi). Le nom de Anne-Marie Brousseau y revient le plus souvent (une fois comme auteure unique, Brousseau 1989a, une autre fois en collaboration, Brousseau et al. 1989): elle est la seule à avoir consacré son mémoire de maîtrise et sa thèse de doctorat à la tâche (Brousseau 1989b:1). La seule contribution attribuable à Lefebvre elle-même porte sur les "verbes sériels", phénomène dont la transmissibilité génétique n'est aucunement établie par la recherche.⁶ Mark Sebba qu'on ne peut soupçonner d'être à la fois antisubstratiste, antirelexificationniste et antigénéraliste conclut son étude de la syntaxe des verbes sériels à travers différentes langues en ces termes (1987:218):

- (5) (...) we still do not know why serial verbs occur in some languages but not in others, nor do we know what their relationship is to creolisation.

Ainsi, les créoles germaniques et romans de la Caraïbe sont les seules langues "indo-européennes" pour lesquelles on rapporte la sérialisation du verbe alors que le phénomène semble être totalement inconnu dans les autres langues indo-européennes, voire les autres créoles germaniques ou romans, même génétiquement les plus proches. Pour ne parler que des créoles français, la sérialisation du verbe semble être le seul phénomène syntaxique des créoles français de la zone caraïbe qui ne se retrouve pas aussi dans une autre variété du français créole ou populaire. Pourtant, la sérialisation s'atteste aussi pour l'alémanique (Wittmann & Weider

⁶Par "sérialisation du verbe", on comprend ici des verbes (comme *aller* et *donner*, par exemple) qui, à l'état de racines "nues", acquièrent des fonctions de préposition ou de complémenteur (comparable à *à* ou *pour* en français, par exemple).

1994) et, comme nous le verrons plus loin, une origine française dialectale de la sérialisation de *bay* "donner" dans les créoles français caraïbes, en conflation avec le substrat amérindien, n'est pas à exclure (Fournier 1994).⁷

Si on laisse de côté la sérialisation du verbe, on constate que le fardeau de la preuve pour établir la relexification du créole haïtien à partir du fon incombe essentiellement à des personnes qui ne sont pas les plus privilégiées dans la hiérarchie de la recherche universitaire.⁸ La contribution de Brousseau est effectivement de loin la plus importante: non seulement Brousseau (1989a) et Brousseau et al. (1989) dans Lefebvre et al. (1989a) mais aussi Brousseau (1989b) dans Lefebvre et al. (1989b) et Brousseau (1988) et Brousseau et al. (1988) qui tous, sous divers déguisements, disent la même chose et visent à discréditer directement le principe de Williams et indirectement l'application qu'en fait Muysken. Pourtant, comme on le verra, ce principe se maintient sans difficulté dans les versions les plus récentes de la théorie générativiste sans qu'on se soucie le moins du monde des vagues qu'aurait pu provoquer une contre-proposition dans le cadre de la théorie CHIAR (créole haïtien, idiome africain relexifié).⁹

On ne saurait reprocher aux collègues de "s'en prendre à une étudiante", Brousseau en l'occurrence, quand ils démolissent plus souvent le travail de cette dernière que la contribution de Lefebvre elle-même. Pour que l'hypothèse de Lefebvre tienne, Brousseau avait la lourde tâche de démontrer, au-delà de tout doute, que la morphologie lexicale du créole haïtien suit celle du fon et qu'elle diffère sensiblement de celle des variétés du français créole ou populaire où un substrat fon est impossible. Cette tâche était

⁷Certains aspects de la série verbale semblent aussi exister en malgache, dans les créoles de l'Océan Indien et dans d'autres variétés du français (Fugier, Bickerton, Stein et d'autres) que nous ne pouvons pas rapporter ici.

⁸Les suppositions relatives à la genèse des mots WH dans Lefebvre (1986) semblent avoir été retirées purement et simplement, sans explication aucune, à la lumière des objections formulées dans Wittmann (1987) et Muysken & Smith (1990). Quant à l'hypothèse nouvelle découlant de l'existence d'un "déterminant phrastique" hypothétique en créole haïtien (Lefebvre 1992), voir plus loin.

⁹C'est cette abréviation que nous utiliserons désormais pour nous référer à l'équipe et aux théories du projet de Lefebvre.

d'autant plus lourde quand qu'on sait qu'il se préparait déjà à l'époque l'hypothèse du Groupe (nous en reparlerons) selon laquelle le lexique est le lieu principal du changement linguistique. Or, les différentes évaluations de la démonstration scientifique de Brousseau concluent sans complaisance:

- (6) Chaudenson (1990b:293): (...) même dans des conditions d'expérience si manifestement et si effrontément truquées, l'échec de la démonstration [de Brousseau 1989b] est totale.

- (7) Spears (1991:159): Even without a list of the types occurring in Fon but not in Haitian, it is clear that there is a big difference between compounding in the two languages. (...) This study [Brousseau 1988], in effect, suggests that the relexification-reanalysis hypothesis is untenable.

- (8) Hazaël-Massieux (1992:137): The Haitian morphemes discussed are actually a subset of French morphology, except that the authors (Brousseau et al. 1989) have eliminated all usages that are not compatible with Fon. (...) A good part of the author's (Brousseau 1989a) typology of composition is approximative or downright mistaken. (...) One has little choice but to conclude that their study [Lefebvre et al. 1989a] of the systematic distribution of the properties of French and Fon-Gbe in Haitian Creole, *ab ovo*, is not valid, and certainly is not supported by citing Métif [Bakker 1989] or Media Lengua [Muysken 1981], which have only two source languages and are not creoles.

Il y a donc unanimité de jugement que, malgré l'utilisation d'astuces computationnelles, l'absence de preuves est complète. Les composés "natifs" au fon ne sont pas plus fréquents en haïtien que dans toute autre variété du français. Peut-on interdire dans ces circonstances à Chaudenson de dire que la démonstration obligatoire d'une hypothèse officielle risque d'initier les jeunes chercheurs recrutés à l'occasion "à la manipulation voire à la falsification des données" ou même qu'il y a apparence d'un gaspillage de fonds publics, ceux du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, en l'occurrence? C'est pourtant ce que semble avoir été l'intention première d'un nombre non négligeable d'administrateurs et membres de l'Association

québécoise de linguistique (voir Paradis & Deshaies 1991 pour le pour et Picard 1993 pour le contre). La revue qui avait publié l'article de Chaudenson a même réussi à perdre ses subventions du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences s'est confondue en dérobades les unes plus curieuses que les autres au moment même où elle publiait un article très informatif sur le sujet (Larivée & Baruffaldi 1992).

L'article de Chaudenson n'a définitivement pas fini de soulever des vagues quand on considère que, de façon tout à fait inattendue, Calvet (1994a) a réussi à réunir en débat contradictoire un cercle élargi de protagonistes, avec Khim (1994), Lefebvre & Lumsden (1994a) pour la relexification et Chaudenson (1994), Mufwene (1994), Wittmann & Fournier (1994) et Calvet lui-même (1994b) contre. À Véronique de commenter dans son compte rendu (1995:123):

- (9) Cet important numéro de la revue *Plurilinguismes*, qui réunit quelques-uns des meilleurs spécialistes des langues créoles, se caractérise par une grande richesse de contenu et par une qualité polémique peu fréquente dans les revues scientifiques, ce qui donne à l'ensemble une belle vigueur.

Chaudenson y commente son article en ces termes (1994:15)

- (10) J'ai écrit, il y a quelques années, un article qui a causé un véritable scandale chez certain(e)s linguistes québécois(es) et qui m'a attiré des injures qu'on ne peut qualifier que de racistes. Il s'intitulait "Recherche, formation et créolistique" car j'y dénonçais ce qui était à mes yeux le scandale majeur: le recrutement et la "formation" de jeunes chercheurs dans une entreprise scientifiquement discutable par ses fondements, mais surtout injustifiable par ses méthodes. Je ne le reprendrais pas ici quoique je maintienne les termes jusqu'à la dernière virgule.

Sans jamais le citer, Lefebvre & Lumsden s'efforcent de réfuter les critiques formulées par Chaudenson en s'y prenant à peu près comme ceci. Leur démarche, disent-ils, ne s'inscrit pas dans une grammaire comparée à la Meillet et ils ne visent pas à dégager des liens génétiques entre le fongbé et le créole haïtien. Ils vérifient

plutôt une hypothèse de relexification qui prédit que les entrées lexicales du créole haïtien auront, en fonction d'un processus mental propre à la relexification, les propriétés sémantiques et syntaxiques des entrées correspondantes du fongbé mais des représentations phonologiques dérivées des trames phonétiques du français, le choix du fongbé étant ici une question de pertinence *historique*. Cette façon d'esquiver les questions soulevées par Chaudenson a des effets pervers comme le constate Véronique (1995:129):

- (11) De ce fait, et à cause de leur définition de la langue comme réalité mentale, ils se mettent hors de la portée de certaines critiques de R. C. C'est pour mieux tomber cependant sous le coup de celles de L.-J. C, de W. & F et de S. M qui, à des degrés divers, contestent leurs exemples et leur usage de la grammaire générative. La forme même des réfutations de W. & F et de S. M, voire des illustrations de L. & L, démontrent *a contrario* l'avantage des comparaisons systématiques sur des analyses structure par structure. Les analyses de W. & F et de S. M et la reprise de la notion d'autorégulation par S. M confortent la position sociohistorique et sociolinguistique de Chaudenson, alors que la critique formulée par A. K à l'encontre de la notion de tendance employée par R. C n'apparaît pas sans fondement.

Véronique ne voit pas d'ailleurs comment on pourrait mettre à l'épreuve véritablement l'hypothèse formulée ici par Lefebvre & Lumsden ou par Khim. Au niveau de la clarté des textes, c'est un recul notable, particulièrement par rapport à la contribution antérieure de Khim que nous allons examiner dans la prochaine section.

2. "CHIAR" et "P&P" selon Kihm

La réplique de Kihm (1993) à Chaudenson (1992) a le mérite d'être claire et brève. Avec acuité, il brosse un tableau de l'état de la question et présente en quelques points la position du Groupe. Ce condensé d'un exposé plus long (Kihm 1991) est ce qu'il y a de plus explicite sur le sujet.

- (12)a. La théorie CHIAR "se fonde" sur la théorie "Principes-et-Paramètres" [P&P], une "théorie linguistique générale

élaborée [...] à partir des travaux de Noam Chomsky". Les grammaires des langues naturelles sont "l'instantiation d'une grammaire universelle" qui comporte "des principes invariants et des paramètres variables".

- (12)b Le "lieu principal, peut-être exclusif, des paramètres est le lexique". Les langues naturelles diffèrent parce que les éléments de leurs lexiques: (a) "n'ont pas la même forme sonore"; (b) "n'ont pas exactement le même champ sémantique"; (c) "ont des propriétés morphosyntaxiques distinctes". Les principes restant constants, la variation se caractérise donc au niveau de trois paramètres "attachés aux éléments du lexique": le paramètre phonologique, le paramètre sémantique et le paramètre morphosyntaxique.
- (12)c. La grammaire du créole haïtien se caractériserait par le fait que "les paramètres sémantiques et morphosyntaxiques attachés aux éléments du lexique y auraient les valeurs qu'ils ont en fongbe ou en ewe" tandis que le paramètre phonologique, "et lui seul, prendrait la même valeur qu'en français". On est donc en présence d'un modèle d'apprentissage d'une langue seconde "réduit à l'extrême où seules les étiquettes sonores [...] seraient assimilées, l'apprenant conservant pour le reste sa compétence initiale". Conclusion: le créole haïtien n'est pas "du fon avec un lexique français" mais du **fon avec un lexique fon, sauf pour la forme sonore**".

Au niveau des exemples, à part l'affirmation que l'anglais *hat* et le français *chapeau* ne couvrent pas le même champ sémantique, une seule illustration est donnée pour montrer la sélection et la fixation des paramètres au niveau de la morphosyntaxe "attachée au lexique":

- (13)a. J'ai donné le livre à Jean.
 (13)b. mwɛn tɛ bay Jan liv-la.

Comme dans (13b) les paramètres "attachés aux éléments" *mwɛn*, *tɛ*, *bay*, *Jan*, *liv* et *la* doivent avoir "les valeurs qu'ils ont en fongbe ou en ewe", il importe de bien comprendre en quoi les propriétés

morphosyntaxiques de (13a) et (13b) sont distinctes selon Kihm. Deux propriétés sont exemplifiées dans leurs variations:

- (14)a. "[...] *donner* appelle un complément direct et un complément prépositionnel [...]";
- (14)b. "tandis que son équivalent haïtien *bay* appelle deux compléments directs";
- (15)a. "[...] le verbe se conjugue selon le temps et la personne en français";
- (15)b. "pas en haïtien, où l'on utilise des particules autonomes comme *te* dans l'exemple".

Une première supposition faite est qu'aucune autre variété du français populaire ou créole où un substrat éwé-fon est impossible ne peut présenter les propriétés morphosyntaxiques de (13b). Dans un deuxième temps, on suppose que ce qui est pertinent dans (14) n'est pas la position des compléments mais la distinction "intrinsèque" à faire entre compléments directs et compléments prépositionnels. La définition intrinsèque non positionnelle de "tête" (tout complément étant la projection maximale X" d'une tête X⁰) était, on s'en souviendra, le cheval de bataille de Brousseau. Troisièmement, il est supposé en (15) que les particules fonctionnelles "comme *te* dans l'exemple" font partie du lexique et sont donc relexifiables. En fait, (12b), (14) et (15) reflètent des propositions concrètes pour "améliorer" le cadre P&P dans sa version courante et sont nécessaires pour vérifier (12c). Ceci acquis, (12a) vise à élever la relexification au statut d'un paramètre qui s'appuie sur un principe (tout paramètre existe d'abord au niveau d'un principe) et (12c) propose comment ce nouveau paramètre pourrait avoir des réglages "à l'extrême". Autrement dit, le phénomène CHIAR et le paramètre qui l'explique au niveau des principes reposent crucialement sur des suppositions théoriques qui ne sont pas "standards" dans le cadre de la théorie P&P.

3. Le cadre théorique P&P et CHIAR

Chomsky (1995) présente P&P comme la version courante dès 1979 (formulée en 1981) du cadre théorique EST (Extended Standard Theory), construit sur la base de matériaux

empiriques tirés d'une variété large de langues typologiquement différentes. Le programme minimaliste, en gestation depuis 1986 et développé à partir de P&P dans les chapitres successifs de Chomsky (1995), nous incite à une interprétation conceptuellement naturelle des artefacts linguistiques en éliminant quelques irritants empiriques qu'on croyait pourtant fondamentaux à P&P (Structure-P, Structure-S, Gouvernement, etc.). Tout en restant assez ouverte, l'approche minimaliste (ou P&P minimalisé) est suffisamment fixée pour qu'on puisse la présenter dans les termes que voici.

Toute langue naturelle est essentiellement un lexique coulé dans le moule d'une syntaxe. La syntaxe, incluant la phonologie mais excluant le lexique, est conçu comme un système "computationnel" qui puise dans le lexique pour former des dérivations contraintes par des conditions d'interface appariant arbitraire-conventionnellement deux niveaux: la Forme Logique (le signifié) et la Forme Phonétique (le signifiant).

En somme, la syntaxe en tant que système computationnel reprend des représentations d'une forme donnée en les modifiant. Cela veut dire concrètement que la Grammaire Universelle doit fournir les moyens qui permettront de représenter les matériaux du lexique dans une forme accessible à la syntaxe. Cette forme d'accueil au niveau de l'insertion dans la syntaxe de matériaux lexicaux doit satisfaire les conditions de la théorie X-barre selon laquelle:¹⁰

- (16)a. toute catégorie syntaxique X^n est la projection maximale d'une tête fonctionnelle X^0 (ou X);
- (16)b. X^n domine immédiatement la tête X^{n-1} (et ainsi de suite jusqu'à X^0) (fig. 2).

X^{n*} signifie la réalisation zéro ou répétée d'une projection maximale.¹¹ Spécifieur et complément (ou sujet et complément

¹⁰Nous préférons l'utilisation généralisée de la notation "double prime" (X'' , N'' , I'' , C'') qui nous dispense d'avoir à choisir entre XP (X phrase) et SX (syntagme X) au niveau de la francisation des concepts.

¹¹En fait, les options pour une réalisation répétée de X^{n*} sont sévèrement limitées (Chomsky 1986:2-3, 91).

d'objet) ne sont pas des notions catégorielles mais fonctionnelles dans le sens qu'il n'y a pas de catégories portant de telles étiquettes.

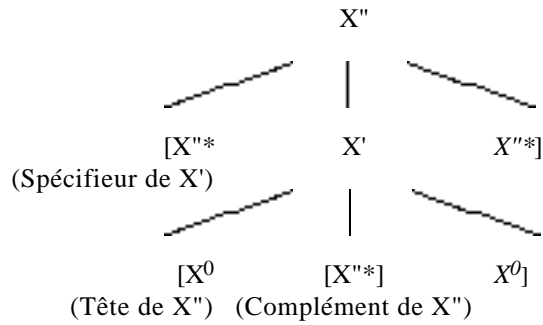


Figure 1: Projection d'une tête X^0

La binarité des embranchements est un principe invariant. Par contre, *la directionnalité des embranchements est un paramètre qui peut varier d'une langue à l'autre*. Les choix retenus dans les "idéalisations expositives" sont ceux des langues qui nous préoccupent ici (anglais, français), *mais il s'agit là d'une convention tout à fait arbitraire*. La tête X^0 et le spécifieur $X''*$ représentent des positions syntaxiques virtuelles syntaxiquement et phonologiquement zéro dans:

- (17)a $[X'' m' [X' té [X bay Jan liv li_X] \emptyset_{X'}] \emptyset_X$ (créole haïtien)
- (17)b. $[X'' j' [X ai [X donné à Jean son livre_X] \emptyset_{X'}] \emptyset_X$ (FS)

et généralement dans les langues qui privilégient l'ordre SXC. Or, d'autres ordres syntaxiques sont concevables et effectivement existent, dans des langues de l'Afrique de l'Ouest notamment, où ces positions sont phonologiquement remplies au détriment de celles que l'ordre SXC favorise.

Au niveau des dérivations, aucune autre insertion de matériel lexical ou syntaxique (ou formulation de contraintes) n'est possible. Par contre, la structure en voie de réalisation est encore accessible à des computations d'ordre phonétique ou logique qui assurent au signifiant et au signifié leur bonne formation.

Les conditions générales de la théorie X-barre énoncées pour la syntaxe valent aussi au niveau du lexique, *mutatis mutandis*. Au lieu de (16a), nous avons (18):

- (18) Toute catégorie lexicale X" est la projection maximale d'une tête lexicale X⁰ (ou X).

La tête X⁰ d'une projection maximale X" détermine ainsi le statut grammatical de l'ensemble de la structure: elle peut être lexicale ou fonctionnelle. *Seulement des structures déterminées lexicalement peuvent faire partie du lexique*. Les éléments que le lexique fournit pour insertion à la syntaxe sont des "atomes syntaxiques" à l'intérieur desquelles les règles de la syntaxe ne peuvent s'appliquer (DiSciullo & Williams 1987). C'est dire que la morphologie du lexique doit avoir accès aux différents niveaux d'indexation sublexicale du mot mais au moment de l'insertion du mot dans le système computationnel, seule la dernière indexation doit être visible pour l'oeil de la syntaxe. L'alternance de phénomènes en (15) fait-elle partie de la *morphologie du lexique*?

"Inflection" est le terme que P&P minimalisé réserve aux phénomènes relevant de catégories telles que AGR(eement), T(emps), ASP(ect), etc. Elle peut être verbale ou nominale dans le sens qu'on peut concevoir I comme étant la tête d'une projection maximale I" (l'ancien syntagme verbal) et D comme étant la tête d'une projection maximale D" (l'ancien syntagme nominal). Quant à savoir si *te-bay* est un mot du lexique ou une construction syntaxique du créole haïtien, écoutons ceci:

- (19) (Chomsky 1995:133): [...] inflection [...] involves syntactic rules such as V-raising to I, and I-lowering to V (affix hopping). I am thus assuming a sharp and principled distinction between inflectional morphology, part of syntax proper, and strictly derivational morphology, part of the lexicon, perhaps subject to such principles as right-headedness [for English, head-initiality for French] in the sense of Edwin Williams and others.¹² I am, then, assuming

¹²Williams 1981 et plus particulièrement 1994. Le créole haïtien partage cette propriété avec le français, l'été (et d'autres langues de l'Ouest africain) par contre avec l'anglais (Koopman 1986, Lightfoot 1991:180).

something like the earliest version of the lexicalist hypothesis.

Dans cette perspective, le choix de *te* dans (15b) pour former la tête fonctionnelle X^0 d'une projection maximale X'' dans laquelle s'insère *bay* au niveau du complément à X^0 ne peut pas être une "propriété morphosyntaxique attachée au lexique" sans soumettre P&P, minimalisé ou non, à une révision majeure. La deuxième question qu'on doit se poser, eu égard à (12b) et l'alternance en (15), est de savoir si l'inflection repose sur des principes invariants ou se caractérise par des paramètres variables, ou les deux. C'est une question que Chomsky se pose d'une façon plus générale dès les premières lignes de son exposé:

- (20)a Chomsky (1995:129): The past few years have seen the development of an approach to the study of language that constitutes a fairly radical departure from the historical tradition, more so than contemporary generative grammar at its origin. I am referring to the principles-and-parameter approach, which questions the assumption that a particular language is, in essence, a specific rule system. If this approach is correct, then within syntax (*excluding phonology*) there are no rules for particular languages and no construction-specific principles.

et en note à cette exclusion de la phonologie au principe d'invariance de la syntaxe on trouve:

- (20)b Chomsky (1995:163 n. 2): On why phonology alone might be expected to have [language] *specific* rule structure, see Bromberger & Halle 1989. [Nous soulignons.]

La variation linguistique se situe donc essentiellement au niveau du lexique *et* au niveau d'une composante à règles morphologiques et phonologiques de l'interface dérivations/Forme Phonétique ce que Chomsky résume succinctement dans son introduction au programme minimaliste (1995:7):

- (21) Variation of language is essentially morphological in character, including the critical question of which parts of a computation are overtly realized, a topic brought to the fore

by Jean-Roger Vergnaud's [1982] theory of abstract Case and James Huang's [1990] work on typologically varied interrogative and related constructions.

Si ainsi le lexique n'est pas le lieu exclusif des paramètres et si les propriétés qui distinguent (15a) de (15b) ne sont pas attachables au lexique non plus, force nous est de constater que le lieu du paramètre sous-jacent au choix de *te* en (15b) doit se situer au niveau de la syntaxe et que l'alternance en (15a) et (15b) cache un principe invariant de nature non phonologique et un paramètre variable de nature phonologique. La seule option qui s'offre à nous et que Chomsky choisit (avec référence non seulement aux faits de l'anglais et du français mais aux travaux africanistes de Hilda Koopman qui, soit dit en passant, est aussi une spécialiste reconnue du créole haïtien) est de dire que, au niveau du principe invariant, *te* représente une catégorie fonctionnelle qui est disponible dans toutes les langues, donc aussi en français et en éwé, et que le reste dépend d'une règle phonologique variable. On est loin d'un paramètre qui se contente d'assigner à *te* et aux particules de même nature les seules "étiquettes sonores". Le problème posé de cette façon, la dérivation de *te* en Forme Phonétique d'une source française est plus légitime et moins coûteuse en termes d'une interprétation intégrale et du principe d'économie, deux conditions essentielles en P&P minimaliste, qu'une dérivation de l'éwé (qu'on se garde par ailleurs à nous fournir explicitement).¹³ On se retrouve devant le cas où "Forme phonétique" et bien des choses autrement sous-entendues ne veulent pas dire la même chose dans les deux cadres théoriques, CHIAR et P&P (minimalisé ou non), et on touche ainsi à une incompatibilité majeure entre les deux.

Une autre incompatibilité résulte d'objectifs contradictoires au niveau de ce que pourrait être une "grammaire comparée". Dans son introduction à *Principles and parameters in comparative grammar* (où paraît aussi la première version du chapitre 2 de Chomsky 1995), Freidin (1991:1) relève que la grammaire comparée dans le cadre P&P retrace l'unité fondamentale des langues naturelles à la faculté linguistique des individus, une préoccupation ontogénétique, tandis que la grammaire comparée du

¹³Et ce, d'autant plus, que le français magou parlé à Trois-Rivières (Québec) offre une particule *te* pour une telle comparaison (Wittmann 1995).

19^e siècle avait des préoccupations essentiellement phylogénétiques. Roberge & Vinet, tout en évoquant avec beaucoup de précaution les "données dialectales de différentes grammaires *romanes*" (1989:123) notent cette incompatibilité avec encore plus de concision:

- (22) Roberge & Vinet (1989:28 n 1): Les langues créoles, notamment, font l'objet de nombreuses controverses dans le cadre d'études qui cherchent avant tout à les classer et à les identifier. L'état actuel des connaissances sur la grammaire des langues créoles ne permet pas de telles extrapolations et confère à ce type de discussion un aspect très incertain et quelquefois très douteux. De plus, il est très difficile d'établir des relations historiques entre les grammaires puisque celles-ci s'appuient toutes sur les mêmes principes universaux.

Tremblay (1991) démontre que l'alternance bénéfactive de l'anglais et du français standard en (23) et (24)

(23)a Betsy gave a book to Sara.

(23)b Betsy gave Sara a book.

(24)a Chantal a fait un gâteau pour Michel.

(24)b Chantal a fait un gâteau à Michel.

présente en (a) une ambiguïté structurale où le cas datif est la réalisation canonique à la fois de la possession et du lieu et en (b) une restriction sémantique où deux structures non parallèles en apparence ne peuvent avoir qu'une lecture possessive. On peut raisonnablement supposer que le choix des moyens pour représenter en surface la relation formelle entre les deux arguments, l'ordre DAT ACC ou ACC DAT ou le choix CAS (invisible ou visible en surface)/PRÉP (pré-posée ou post-posée), dépend de paramètres qui se règlent au niveau de la syntaxe, dans la composante phonologique plus particulièrement, ou sont déterminés au niveau du lexique ou les deux à la fois. Dans tous les cas (indépendamment de la question de la localisation des paramètres impliqués), si nous voulons donner aux faits de l'anglais et du français une interprétation phylogénétique (en présupposant que l'anglais et le français ont un ancêtre commun ou

que l'un est dérivé de l'autre par "relexification"), nous devons supposer l'existence de "changements de paramètres" au sens où l'entend Chomsky (1995:137-43) quand il affirme que l'anglais en (25)

(25)a John has not seen Bill,

(25)b John does not see Bill.

diffère superficiellement du français en (26)

(26)a Jean (n') a pas aimé Marie.

(26)b Jean (n') aime pas Marie.

par l'insertion en (25b) de *do* postiche. Si le **déclenchement** du changement intervenu ne se documente pas historiquement (comme c'est le cas pour l'insertion-*do*) ou si des données sociolinguistiques pertinentes à la Labov (Lightfoot 1991:174 cite spécifiquement les travaux de Sankoff & Laberge 1973 en exemple) font défaut, rien ne permet de tirer du parallélisme des structures en (23b) et (13b) des conclusions autres que celles que P&P permet pour retracer l'unité fondamentale des langues naturelles. Par ailleurs, rien ne permet de supposer que la conservation d'un paramètre est *a priori* plus économique ou même plus plausible dans le cadre P&P que son changement. C'est pourtant la conclusion à laquelle Kihm voudrait qu'on arrive quand il nous impose pour (13b) une origine fon selon (14b).

La compréhension qu'on peut avoir des objectifs en CHIAR se complique passablement quand on voit comment Lumsden (1994:33) utilise les faits de (27)

(27)a Jean a acheté le livre de/à Paul.

(27)b Jan achte liv-la kay Pòl.

(27)c Jân xò wémà ó qò Pòlù gón

"Jean bought the book from Paul/at Paul's"

pour nous convaincre un peu plus loin (1994:36-37) que le PRÉP de Kihm en (13a) pour *à* (l'exemple est le même à la différence près que Paul se substitue à Jean) est un cas de CAS et que les exemples de (27) illustrent un contraste significatif entre le français qui a toujours CAS et le tandem fon-créole haïtien qui a PRÉP quand la double complémentation n'est pas possible. On est

placé devant le cas où deux membres du Groupe ne s'entendent pas sur l'interprétation la plus élémentaire des faits en P&P. Qui plus est, le (27a) que Lumsden dans une note présente comme du québécois (1991:47 n. 5) ne veut pas dire *Jean bought the book from Paul*. Claire Lefebvre qui est remerciée pour avoir lu l'article (à la page précédente) aurait dû lui expliquer que *le livre à Paul* veut dire *Paul's book*, que *de Paul* est français standard et que la meilleure traduction possible aurait été *chez Paul* (ce qui aurait mis en relief un parallélisme important entre *kay* "chez" en créole et *chez* en québécois et un contraste entre le tandem créole-québécois et le fon qui a *qò ... gón*). L'équivalent fon de (13b) du créole nous est finalement donné comme étant comme en (28)

- (28) un ná Pòlù wémà ó.
moi donné Paul livre là

ce qui semble confirmer (à l'exception près que *te* n'est pas représenté phonétiquement) la projection de Kihm et suggère que (28) présente la même restriction sémantique que le (23b) de l'anglais et le (13b) du créole. Or, Lefebvre (1991:56-61) établit l'alternance de Tremblay comme se présentant comme en (29)

- (29)a Kòkú ná àsò Àsíbá.
Koku donné crabe Asiba
(29)b Kòkú só àsò ná Àsíbá.
Koku pris=à crabe donné Asiba

où l'insertion sérielle de *só* "pris, à" (qui bloque le mouvement de *ná*)¹⁴ opère la restriction sémantique voulue. Nos propres données de l'éwé-anlo en (30)

- (30)a mè ná àgbàlè Kòfí
moi donné livre Koffi "j'ai passé le livre à Koffi"
(30)b mè tsó àgbàlè ná Kòfí
moi à livre donné Koffi "j'ai offert le livre à Koffi"

confirment cette analyse. Quant à l'ordre ACC DAT de la double complémentation, elle se confirme dans la littérature pour toutes les

¹⁴Lefebvre montre que *àsò ná Àsíbá* doit s'analyser comme voulant dire "crab was passed on to Asiba".

variétés de l'éwé depuis les premiers textes.¹⁵ Quant à l'ordre DAT ACC, il se documente pour le français (liste non exhaustive) en réunionnais, en métis, en cadjin, dans le français du Missouri et dans certaines variétés du français québécois (minimalement dans le magoua de Trois-Rivières) où un substrat éwé est impossible.¹⁶ Pour terminer, l'alternance de Tremblay en créole haïtien se présente dans les faits comme en (31)

- (31)a mwen te bay liv-la ba(y) Jan.
 (31)b mwen te bay Jan liv-la.
 (31)b' mwen te bay liv-la pou Jan.

Le créole utilise une construction sérielle en *ba* là où l'éwé a la double complémentation. Par contre là où l'éwé a une construction sérielle, le créole a une alternance entre la double complémentation et un complément prépositionnel avec *pou*. Cette substitution de *pou* à *à* (que Lumsden confirme ailleurs dans son texte, 1994:43) ne se justifie ni par les faits du français en (24) ni par les faits de l'éwé en (29) et (30).

Le même cafouillage dans les données et l'analyse des données se documente pour le parcours de la particule *là* dans les travaux du Groupe. Après nous avoir présenté le *là* phrastique comme une "réanalyse ... assez récente" postérieure aux "années '30" (Lefebvre et al. 1982:54), le même phénomène nous est présenté en (32) (Lefebvre 1992a)

- (32)a. moun_i nan_i [AGR-S e_i] [AGR-O e_j] detwi machin_j nan_j an.
 "The man destroyed the car *as expected/as we know*"

comme une continuité grammaticale de l'éwé-fon. Dans une recherche qui n'a jamais été publiée, Lumsden (1989, cité dans Lefebvre & Lumsden 1989:265) suggère ce que Lafage avait déjà signalé, à savoir que (1976:608-10) "l'article de phrase" est un "morphème démarcatif séparant la subordonnée qui précède la

¹⁵On se contentera ici de citer Westermann qui sous "das Zeitwort mit zwei Objekten" (1939:39) conclut "das indirekte Objekt kommt immer am Schluss".

¹⁶Les mêmes variétés permettent pour la possession inaliénable la construction génétive comme en *Paul son livre* ce qui confirmerait une autre prédiction faite par Tremblay.

principale, de cette dernière". La référence dans Lefebvre & Lumsden (1989:265) se lit ainsi:

- (32)b. [...] on peut voir une relation entre le déterminant postposé *la* en haïtien et celui du fon, *ó* (ou celui de l'éwé, *la*). Cependant, ils ne sont pas identiques. Lumsden (1989) remarque que si le déterminant de l'haïtien peut avoir porté sur n'importe quel type de phrases, le déterminant du fon ne peut être utilisé qu'avec les phrases relatives et les gérondives.¹⁷

Or, Dejean (1982:3, 21), un linguiste haïtien, qualifie cette hypothèse de l'existence en créole d'un déterminant qui peut porter sur toute la phrase, de "fantaisiste" et il ajoute:

- (33)a. On doit présumer que le créole parlé spontanément par la très grande majorité des Haïtiens, surtout originaires des milieux populaires, vivant à Montréal est très marqué par le français québécois. Le contraire est quasi impossible. On n'a pas l'impression que les auteurs du livre [Lefebvre et al.], en utilisant leur corpus, se soient préoccupés de cette interférence.

Effectivement, la phrase du créole en (32a) se traduit mot à mot en québécois comme en (33b)

- (33)b. l'ga_i (la_i) [AGR-S i_i][AGR-O l'_j] a skràpé a'màchin_j (la_j) *la*.

avec en prime des marques visibles là où Lefebvre postule un AGR nul coïncidé.¹⁸ Lors de la présentation orale de Fournier

¹⁷D'autres différences se présentent au niveau de la détermination nominale où le déterminant n'est pas obligatoire dans les mêmes situations.

¹⁸Même si le *la* du créole n'a pas tout à fait la même distribution que celui du québécois basilectal, il n'en reste pas moins que le *la* prosodiquement inaccentué du créole chez Fournier (1977, 1996a) a les mêmes qualités pragmatiques de bracketeur syntaxique que le *la* québécois chez Dolbec & Demers (1992) et Vincent (1994; voir Fournier 1996b). Sankoff & Brown (1976) et Currah & Prideaux

(1993), un des deux informateurs remercié dans Lefebvre (1992a:137 n. 1) étant présent et confronté aux faits, avait dû admettre, surtout eu égard à la réaction que son accent québécois soulevait dans l'assistance, que Dejean avait "probablement" visé juste. D'ailleurs, Dejean n'a pas changé d'avis après avoir examiné les données les plus récentes de Lefebvre sur le *la* (1993:264):

(34)a. Les données créoles auxquelles elle recourt sont quantitativement dérisoires et qualitativement fantaisistes et forcées.

DeGraff, un autre linguiste haïtien (que Dejean prend pour un collaborateur proche de Lefebvre) se prononce ainsi sur les mêmes données (1994:372):

(34)b. At the outset, let me note that native speakers (myself and others) of the very Southern dialect which Lefebvre purports to study are perplexed by some of the data. Among the problematic items are those implicating *la* (in AGR-S) co-occurring with a deictic subject and an indefinite object, as in Lefebvre's [1992] (13a): Moun nan wè yon machin *nan* "The man saw a car (as it was expected he would)", as well as *la* (in AGR-O) co-occurring with an indefinite subject and a deictic object, as in (15): Youn moun detwi machin *nan nan* "A man destroyed a car (it was expected that the car would be destroyed". To my ears, as well as to the ears of other native speakers, such examples are, at best, extremely marginal.

Nous avons vu que P&P (minimalisé ou non)¹⁹ et CHIAR diffèrent non seulement au niveau du cadre théorique et des objectifs et de la recherche mais qu'il y a aussi un contraste notable

(1991) réfèrent à des phénomènes identiques pour le tok pisin et le japonais.

¹⁹Nous avons évidemment évité soigneusement toute critique à l'égard de CHIAR qui pourrait être interprétée comme résultant d'une simple discordance entre P&P non minimalisé et P&P minimalisé (P&PM). L'écart entre P&P et P&PM est capital pour le générativiste avide de perfectionner P&P mais assez trivial dans un cadre de préoccupations comme CHIAR.

dans les méthodes employées pour arriver à un résultat. Même si Lefebvre ne sait pas sur quel pied danser sous le feu des tirs de Chaudenson, les aveux plus spontanés de Khim sur les buts ultimes de l'entreprise font apparaître clairement qu'ils ne sont pas ceux de l'entreprise générative en (22) ou en (35):

- (35) The work of the nineteenth century focused on relationships between languages and groups of languages primarily in terms of a common ancestry. It assumed a view of linguistic change as by and large systematic and lawful (rule governed) and, on the basis of this assumption, attempted to explain the relationship between languages [...]. Contemporary comparative grammar [...] is concerned with a theory of grammar that is postulated to be an innate component of the human mind/brain, a faculty of language that provides an explanatory basis for how a human being can acquire a first language [...]. In this way, the theory of grammar is a theory of human language and hence establishes the relationship among *all* languages — not just those that happen to be related by *historical accident* [...]. (Freidin 1991:1; nous soulignons.)

Les préoccupations de l'entreprise générative sont essentiellement de nature ontogénétique tandis que celles de l'entreprise CHIAR sont fondamentalement phylogénétiques à la Meillet sinon le choix du fon dans une comparaison avec le créole pourrait être aléatoire ce qui n'est pas le cas. Seul un *accident historique* peut motiver le choix du fon comme substrat et le français comme superstrat tout comme la notion même de substrat est un produit de la grammaire comparée du 19^e siècle. Il n'est donc pas étonnant de constater que l'approche CHIAR est parfaitement ignorée en P&P, et pas seulement dans ses conclusions phylogénétiques. Il semble y avoir un consensus tacite (le désaveu déclaré de Roberge & Vinet est tout à fait exceptionnel) que les analyses réalisées en CHIAR sur le créole haïtien, le fon ou le français sont peu fiables et inutilisables pour retracer l'unité fondamentale des langues naturelles. Chomsky (qui pourtant s'intéresse activement aux faits du français et des langues africaines) n'a jamais cité la moindre ligne des travaux du Groupe. Dans ce contexte, le récent symposium du Groupe dans les murs mêmes du MIT (Lefebvre et al. 1994) avait toutes les allures d'une campagne publicitaire: tous les

conférenciers du programme s'identifient au Groupe et à l'UQAM et souscrivent à la même doctrine (exprimée dans un résumé commun aux sept conférenciers annoncés) ce qui n'est pas sans faire penser au corps d'esprit hermétique des adeptes d'un mouvement sectaire.²⁰

4. La conflation à la rescousse du CHIAR

La notion de changement paramétrique en P&P repose crucialement sur l'identité supposée des objets *en Forme Phonétique*. Cette supposition fondamentale est héritée des néogrammariens mais rarement mise en évidence, le "continuum grammatical" de Ross (1972, 1973) et Houston (1991) étant une exception notable. C'est ce flou conceptuel commun aux néogrammariens et générativistes qui a conduit au schisme wellenthéorique du 19e siècle et celui contemporain de Labov et ses disciples. Muysken & Smith (1990) ne pouvaient que constater cette incompatibilité profonde qui sépare CHIAR à la fois du générativisme à la Chomsky et de la sociolinguistique à la Labov: l'absence de formes phonétiques héritées du fon au niveau de l'instantiation des catégories fonctionnelles.

Kihm (1989) semble être le premier parmi les membres du Groupe à se rendre compte de cette carence. Le modèle de la "conflation" qu'il propose pour remédier à la situation est parfaitement adapté à la situation du kriyol, une langue africaine à visage portugais dont l'africanité ne fait pas de doute. Récupérée en CHIAR, Lefebvre & Lumsden ne peuvent avancer qu'un seul exemple de la conflation:

- (36)a Kòkú kó d̀ù nù.
Koku fini manger chose "Koku a fini de manger"
- (36)b Kòkú kó d̀ù nù à.
Koku fini manger chose pas "Koku n'a pas fini de manger"

²⁰À ce qu'on sache, Alain Kihm et John Singler n'ont jamais travaillé à l'UQAM. En fait, une seule personne semble être inscrite sur les listes permanentes du département de linguistique de cette université. Pourtant, le département en question compte près de trente membres permanents parmi lesquels se trouvent quelques poids lourds du MIT (A.-M. DiSciullo et A. Rochette, notamment) dont les travaux sont régulièrement cités par Chomsky.

qui se traduit en créole:

(37)a Jan (fin) manje.

(37)b Jan pa (fin) manje.

où *fin/fini* peut varier peut-être avec *kaba* chez quelques locuteurs très basilectaux mais nullement avec *ko*. Il est tout à fait abusif de faire intervenir ici l'alternance adverbiale *deja/poko* "déjà/pas encore" puisqu'un continuum grammatical avec *kó* du fon n'est pas possible ou imaginable (Hazaël-Massieux 1992:136).²¹ Dans les autres variétés de l'éwé, *ko* veut dire "seulement" et sa forme phonétique en éwé-mina est *kpo*. Rien ne permet de privilégier l'éwé-fon comme source d'une relexification possible. L'éwé-mina est la forme véhiculaire la plus répandue et c'est la variété qui a servi aux Portugais et aux Anglais dès les premiers contacts. L'éwé-fon et l'éwé-anlo sont des variétés qui ont été tardivement favorisées soit par les Français soit par les Allemands dans une perspective évidemment politique. D'ailleurs, selon Lafage (1976:8, 34), le fon serait de formation récente qui ne remonterait pas plus loin qu'au le 17^e siècle.²²

Une meilleure source de conflations pour le créole haïtien et les créoles français "caraïbes" en général serait sans doute le caraïbe lui-même, le "karipoun". L'hypothèse karipoune de Wittmann (1992) s'appuie sur au moins une douzaine de conflations grammaticales reposant sur une forme phonétique commune. La disproportion dans les exemples possibles est frappante. On se serait attendu à retrouver en créole minimalement

²¹Comme nous l'avons déjà dit (Wittmann 1987), la traduction mot à mot de l'éwé en créole fait toujours les mauvaises prédictions. Nous nous en tenons aux faits de la morphologie flexionnelle en supposant que la preuve en morphologie dérivationnelle (*nú-flá-lá* "professeur" présente un type très productif en éwé qu'on ne retrouve nulle part en créole) a été faite dans les travaux que nous avons déjà cités.

²²Lafage, sur la base de recherches historiques qu'on ne peut soupçonner qu'elles ont été effectuées en 1976 ou avant pour nuire aux hypothèses CHIAR, qualifie le fon de variété "dérivée" de l'adja, un des trois grands sous-ensembles de l'éwé, avec l'anlo et le mina. Le fon serait "né de la fusion avec les autochtones gédèví" dont la langue n'est pas considérée comme appartenant au groupe kwa.

les mêmes conflations que celles notées chez Lafage (1976) et Hattiger & Simard (1982): le pluralisateur *-lé* en conflation avec l'éwé mais on a *-yo* (en conflation avec le karipoun), le sériel *dòné* ou *na* mais on a *ba* (qui dans les variétés du français où il existe veut dire "apporter, passer, livrer" et non pas "offrir, donner en possession"), etc. Fournier (1994) s'en sert pour résoudre l'énigme signalée en (31): *ba* "aller" est un verbe sériel en karipoun qui donne à (31a) sa lecture locative; *pou* "à" est une préposition du karipoun qui donne à (31b') sa lecture possessive. La même alternance se maintient chez les Moun-Ouassa (qui s'appellent eux-mêmes "Galibi") de la Guyane brésilienne où un substrat fon est totalement exclu. Le karipoun (Island Carib en anglais, galibi en français) est une langue arawak grammaticalement taino qui a été relexifiée fortement avec du vocabulaire provenant du karina (anglais Carib, français encore une fois galibi). Le karina est une langue non arawak qui a fortement emprunté au tupi. L'utilisation du karipoun et d'un créole karipoun comme langues véhiculaires dans l'aire caraïbe est confirmée par l'adoption du karipoun (et non du créole karipoun) par les populations serviles à St-Vincent jusqu'à leur expulsion en 1797. Aucun créole français n'a jamais été parlé à St-Vincent par la suite et le karipoun est encore parlé aujourd'hui en Amérique centrale par les descendants de ces "Karipouns Noirs" sans qu'un substrat éwé-fon y soit discernable (Wittmann 1994).

En dernier lieu, l'hypothèse de l'action d'une conflation de formes n'exclut pas le français comme source de conflations qui vont au-delà de la simple contribution d'étiquettes sonores. Cela paraît plus que plausible à l'analyse d'exemples comme ceux en (38) du magoua²³, du réunionnais et de l'haïtien

- (38)a mwen_i [AGR-S (chu_i)] te pou dòn-é Jan son-liv.
 (38)b mwen_i [AGR-S e_i] te po donn Jan son-liv.
 (38)c mwen_i [AGR-S e_i] te pou bay Jan liv-li.

²³Le magoua est une variété basilectale du français parlé à Trois-Rivières (Wittmann 1995). La même phrase (38a) serait évidemment grammaticale aussi dans d'autres variétés du français populaire phylogénétiquement proche du magoua, comme le métis, le cadjin ou le français du Missouri. Nous supposons donc pour les autres exemples que les paramètres du magoua valent minimalement aussi pour le métis, le cadjin et le français du Missouri.

"J'aurais donné le livre à Jean"

ou ceux en (39) pour la même brochette de variétés linguistiques

- (39)a m-a fer sa.
- (39)b m-a fer sa.
- (39)c m-a fè sa.
"Je ferai ça"

où les coïncidences structurelles à tous les niveaux sont trop nombreuses pour ne pas pouvoir s'interpréter en termes de continua grammaticaux, sans trop d'astuces computationnelles.

Un autre domaine propice aux conflations avec le français, pris au hasard, serait la morphologie dérivationnelle telle qu'elle nous est présentée dans Lefebvre & Lumsden (1994a:70-75). Le français standard y a été évacué comme source parce qu'il "dénombre plus de 80 suffixes dérivationnels productifs." Nous nous sommes permis d'ajouter à leur tableau une colonne pour le magoua, une variété de français québécois très basilectale parlée dans la région de Trois-Rivières qui est aussi très pauvre en suffixes dérivationnels, aussi pauvre que le créole haïtien (tableau 1):

<i>Processus dérivationnel</i>	<i>Haïtien</i>	<i>Fon</i>	<i>Magoua</i>	<i>Français</i>
1. V/N suffixe agentatif	travay-è	-tɔ	tràvày-eú	travailleur
2. N/N suffixe attributif	djòl-è	-n	goul-eú	vantard
3. N/V suffixe verbal	betiz-e	*	betiz-é	dire des bêtises
4. V/V préfixe inversif	de-kale	mà-	dé-kalé	écaler
5. Verbe sériel privatif	*	ɔ̀	*	
6. N/N préfixe diminutif	ti-chat	-ví	ti-cha	chaton
7. V/N conv. nominale	baley-ay	R	bàlèy-àj	balayage
8. V/N conv. nominale	ale-Ø	R	alé-Ø	départ
9. V/A conv. participiale	desan-Ø	R	désan-Ø	descendu

Tableau 1: La morphologie dérivationnelle du créole haïtien, du fon et du magoua

On remarque immédiatement quelques avantages dans cette façon de procéder, notamment pour la comparaison des correspondances inexistantes (marquées ici par *) et pour expliquer pourquoi la

reduplication du fon (symbolisée ici par R) n'est pas disponible en créole. Pour chacun des huit cas où une comparaison semble possible, on peut postuler des dérivations convergentes en Forme Phonétique et en Forme Logique pour l'haïtien et pour le magoua ce qui ne semble pas être le cas quand on s'essaie avec le fon. Les mêmes avantages se constatent quand on substitue dans leur éventail des "différences entre le créole haïtien et le français" (Lefebvre & Lumsden 1994b) le québécois basilectal au français standard (Fournier 1996b, Wittmann 1996).

Notre contribution au débat s'est inspiré de Geoffrey Pullum, *The Great Eskimo Vocabulary Hoax* (1991). Comme lui (1991:167), nous ne sommes pas sûrs que la vérification des hypothèses envisagées sera garante de notre popularité mais certainement "it will strike a blow for truth, responsibility, and standards of evidence in linguistics."

BIBLIOGRAPHIE

- BAKKER, Peter. 1989. Relexification in Canada: the case of Métif (French-Cree). *Canadian Journal of Linguistics* 34.339-50.
- BICKERTON, Derek. 1983. Compte rendu de Lefebvre et al. 1982. *Language* 59.704-05.
- BICKERTON, Derek. 1988. Relexification. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 3.277-82.
- BICKERTON, Derek. 1990. Haitian demographics and creole genesis. *Canadian Journal of Linguistics* 35.217-19.
- BROMBERGER, S. & Morris HALLE. 1989. Why phonology is different. *Linguistic Inquiry* 20.51-70.
- BROUSSEAU, Anne-Marie. 1988. Tryptique sur les composés: Les noms composés en français, fongbe et haïtien en regard des notions de tête et de percolation. *Travaux de recherche sur le créole haïtien* 2. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- BROUSSEAU, Anne-Marie. 1989a. De "nù-fló" à "po-bouch": Hypothèses sur l'origine des composés en haïtien. *Canadian Journal of Linguistics* 34.285-312.
- BROUSSEAU, Anne-Marie. 1989b. Les noms composés en haïtien: Pour une définition intrinsèque de tête morphologique. *Revue québécoise de linguistique*, Université du Québec à Montréal 18:2.11-40.

- BROUSSEAU, Anne-Marie et al. 1988. Morphological processes in Haitian Creole: The question of substratum and simplification. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 4.1-36.
- BROUSSEAU, Anne-Marie et al. 1989. Haitian Creole morphology: French phonetic matrices in a West African mold. *Canadian Journal of Linguistics* 34.273-83.
- CALVET, Louis-Jean. 1992. Ce que la linguistique doit aux études créoles. *Études créoles* 15:2.9-46.
- CALVET, Louis-Jean (dir). 1994a. Créolistique et grammaire générative. Paris: Sorbonne, Lab. de sociolinguistique (Plurilinguismes 8).
- CALVET, Louis-Jean. 1994b. Créolistique et grammaire générative: quels niveaux d'analyse? *Calvets* 1994a:i-xxiii.
- CHAUDENSON, Robert. 1990a. Du mauvais usage du comparatisme: le cas des études créoles. *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence* 8.123-58.
- CHAUDENSON, Robert. 1990b. Recherche, formation et créolistique. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 9:3.287-303.
- CHAUDENSON, Robert. 1992. Les langues créoles. *La Recherche* 248.1248-56.
- CHAUDENSON, Robert. 1994. Comparatisme et méthode générative transformationnelle: le cas des études sur le créole haïtien. *Calvet* 1994a:1-20.
- CHOMSKY, Noam. 1981. *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht: Foris.
- CHOMSKY, Noam. 1986. *Barriers*. Cambridge, MA: MIT Press.
- CHOMSKY, Noam. 1995. *The minimalist program*. Cambridge, MA: MIT Press.
- CORNE, Chris. 1983. Compte rendu de Lefebvre et al. 1982. *Language* 59.705-06.
- CURRAH, Satomi & Gary D. PRIDEAUX. The pragmatic function of *wa* in Japanese. *Canadian Journal of Linguistics* 36.325-35.
- DeGRAFF, Michel. 1994. Compte rendu de Lefebvre 1992a, b. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 9.370-76.
- DEJEAN, Yves. 1982. *Une lecture critique de: Syntaxe de l'haïtien*. New York: Bank Street College of Education.
- DEJEAN, Yves. 1993. Notre créole à nous. *Chemins critiques* 3:1-2.263-83.

- DiSCIULLO, Anne-Marie & Edwin WILLIAMS. On the definition of Word. Cambridge, MA: MIT Press.
- DOLBEC, Jean & Monique DEMERS. 1992. Prosodie et fonction discursive: le cas du *là* en français québécois. Actes du Congrès international des linguistes 15:2.39-42. Québec: Presses de l'Université Laval, 1993.
- FOURNIER, Robert. 1977. La grammaire de la particule *la* en créole haïtien. Université du Québec à Montréal: Mémoire de maîtrise.
- FOURNIER, Robert. 1987a. Le bioprogramme et les français créoles. Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke.
- FOURNIER, Robert. 1987b. PU en créole haïtien. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée 6:2.107-25.
- FOURNIER, Robert. 1993. Le créole haïtien: langue romane. Communication, CALACS: Annual Conference of the Canadian Association for Latin American and Caribbean Studies, Carleton University, 21-24 octobre.
- FOURNIER, Robert. 1994. L'Ouest français dans le français des Amériques: l'isoglossisme du créole caraïbe. L'Ouest français et la francophonie nord-américaine: actes du Colloque international de la francophonie tenu à Angers du 26 au 29 mai 1994, dir. G. Cesbron, 149-54. Angers: Presses de l'Université d'Angers, 1996.
- FOURNIER, Robert. 1996a. Le parcours scientifique d'une particule: le déterminant *la* du créole haïtien. VIII^e Colloque international des études créoles, Guadeloupe, 5-11 mai.
- FOURNIER, Robert. 1996b. Des créolismes dans la distribution des déterminants et des compléments en français québécois basilectal. Colloque «Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire», Université d'Avignon, 9-11 oct.
- FREIDIN, Robert (dir.). 1991. Principles and parameters in comparative grammar. Cambridge, MA: MIT Press.
- HATTIGER, Jean-Louis & Yves SIMARD. 1982. Deux exemples de transformation du français contemporain: Le français populaire d'Abidjan et le français populaire de Montréal. Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire 3.67-81.
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy. 1992. Compte rendu de Lefebvre et al. (1989a). Journal of Pidgin and Creole Languages 7.134-40.

- HOUSTON, Ann. 1991. A grammatical continuum for (ING). *Dialects of English: Studies in grammatical variation*, dir. P. Trudgill & J. K. Chambers, 241-57. New York: Longman.
- HUANG, James. 1990. A note on reconstruction and VP movement. Manuscrit, Cornell University.
- KHIM, Alain. 1989. Lexical conflation as a basis for relexification. *Canadian Journal of Linguistics* 34.351-76.
- KHIM, Alain. 1991. La créolisation: théorie et applications (présentation). *Recherches linguistiques de Vincennes* 20.5-20.
- KHIM, Alain. 1993. Les langues créoles: quelques remarques. *La Recherche* 252.320.
- KHIM, Alain. 1994. Qu'est-ce une théorie rationnelle de la formation des langues créoles. *Calvet* 1994a:21-45.
- KOOPMAN, Hilda. 1984. The syntax of verbs: From verb movement rules in the Kru languages to Universal Grammar. Dordrecht: Foris.
- KOOPMAN, Hilda. 1986.. The genesis of Haitian: Implications of a comparison of some features of the syntax of Haitian, French, and West African languages. *Substrata versus universals in creole genesis*, dir. P. Muysken & N. Smith, 231-58. Amsterdam: Benjamins.
- KOOPMAN, Hilda. 1987. On the absence of case chains in Bambara. Unpublished paper, University of California at Los Angeles.
- LAFAGE, Suzanne. 1976. Français écrit et parlé en pays éwé. Thèse de doctorat, Université de Nice.
- LARIVÉE, Serge & Marie BARUFFALDI. 1992. La science et son péché: La fraude. *Interface: La Revue de la Recherche*, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences 13:2.20-28.
- LEFEBVRE, Claire. 1986. Relexification in creole genesis revisited: The case of Haitian Creole. *Substrata versus universals in creole genesis*, dir. P. Muysken & N. Smith, 279-300. Amsterdam: Benjamins.
- LEFEBVRE, Claire. 1991. *Take* serial verb constructions in Fon. *Serial verbs: Grammatical, comparative and cognitive approaches*, dir. C. Lefebvre, 37-78. Amsterdam: Benjamins.
- LEFEBVRE, Claire. 1992a. AGR in languages without person and number agreement: The case of the clausal determiner in Haitian and Fon. *Canadian Journal of Linguistics* 37.137-56 (=Lefebvre 1992b, chap. 1).

- LEFEBVRE, Claire. 1992b. The clausal determiners of Haitian and Fon. *Travaux de recherche sur le créole haïtien* 8. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- LEFEBVRE, Claire. 1993. The role of relexification and syntactic reanalysis in Haitian Creole: Methodological aspects of a research program. *Africanisms in Afro-American language varieties*, dir. S. Mufwene, 254-79. Athens: University of Georgia Press.
- LEFEBVRE, Claire & John S. LUMSDEN. 1989. Les langues créoles et la théorie linguistique. *Canadian Journal of Linguistics* 34:249-72.
- LEFEBVRE, Claire & John S. LUMSDEN. 1994a. Le rôle central de la relexification dans la genèse des langues créoles. *Calvet* 1994:47-93.
- LEFEBVRE, Claire & John S. LUMSDEN. 1994b. Des différences entre le créole haïtien et le français. *Espace créole 8: français-créole créole-français*, dir. R. Damoiseau & P. Pinalie, 189-207. Paris: L'Harmattan.
- LEFEBVRE, Claire & Pieter MUYSKEN. 1988. Mixed categories: Nominalizations in Quechua. Dordrecht: Kluwer.
- LEFEBVRE, Claire et al., dir. 1982. *Syntaxe de l'haïtien*. Ann Arbor: Karoma.
- LEFEBVRE, Claire et al., dir. 1989a. La créolisation. *Canadian Journal of Linguistics* 34:3 (numéro spécial).
- LEFEBVRE, Claire et al., dir. 1989b. Le créole haïtien. *Revue québécoise de linguistique*, Université du Québec à Montréal 18:2 (numéro spécial).
- LEFEBVRE, Claire et al., dir. 1994. The MIT symposium on the role of relexification in creole genesis: The case of Haitian Creole. Colloque, Massachusetts Institute of Technology, 10 janvier.
- LIGHTFOOT, David. 1991. *How to set parameters: Arguments from language change*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- LUMSDEN, John S. 1989. A comparison of NP structure in Haitian and related languages. Manuscrit inédit, Université du Québec à Montréal.
- LUMSDEN, John S. 1994. Possession: Substratum semantics in Haitian Creole. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 9:25-49.
- MUFWENE, Saliko S. 1994. Genèse de population et genèse de langue. *Calvet* 1994a:95-113.

- MUYSKEN, Pieter. 1981. Halfway between Quechua and Spanish: The case for relexification. *Historicity and variation in creole studies*, dir. A. Highfield & A. Valdman, 52-78. Ann Arbor: Karoma.
- MUYSKEN, Pieter. 1988. Media Lengua and linguistic theory. *Canadian Journal of Linguistics* 33.409-22.
- MUYSKEN, Pieter & Norval SMITH. 1990. Question words in pidgin and creole languages. *Linguistics* 28:4.883-903.
- PARADIS, Claude & Denise DESHAIES. 1991. Intervention. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 10:3.9-10.
- PAUL, Hermann. 1880. *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Halle: Niemeyer.
- PESETSKY, David. 1995. *Zero syntax: Experiencers and cascades*. Cambridge, MA: MIT Prss.
- PICARD, Marc. 1993. Intervention. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 11.9-10.
- POSNER, Rebecca. 1983. The origins and affinities of French creoles: New perspectives. *Language and Communication* 3:2.191-201.
- POSNER, Rebecca. 1985. Creolization as typological change: some examples from Romance syntax. *Diachronica* 2:2.167-88.
- PULLUM, Geoffrey K. 1991. *The Great Eskimo Vacabulary Hoax and other irreverent essays on the study of language*. Chicago: University of Chicago Press.
- ROBERGE, Yves & Marie-Thérèse VINET. 1989. *La variation dialectale en grammaire universelle*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- ROSS, John Robert. 1972. The category squish: Endstation Hauptwort. *Papers from the Regional Meetings of the Chicago Linguistics Society* 8.316-28.
- ROSS, John Robert. 1973. Nouniness. Three dimensions of linguistic theory, dir. O. Fujimura. Tokyo: Tokyo Institute for Advanced Studies of Language.
- SANKOFF, Gillian & Penelope BROWN. 1976. The origin of syntax in discourse: a case study of Tok Pisin relatives. *Language* 52.631-66.
- SANKOFF, Gillian & Suzanne LABERGE. 1973. On the acquisition of speakers by a native language. *Kivung* 6.32-47.

- SEBBA, Mark. 1987. The syntax of serial verbs. Amsterdam: Benjamins.
- SPEARS, Arthur K. 1991. Compte rendu de C. Lefebvre, dir.: Travaux de recherche sur le créole haïtien 1-3. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 6.155-61 (comprend le compte rendu de Brousseau 1988).
- STEWART, John M. 1989. Kwa. *The Niger-Congo languages*, dir. J. Bendor-Samuel & R.L. Hartell, 216-45. Lanham, MD: University Press of America.
- STEWART, William A. 1962. Creole languages in the Caribbean. Study of the role of second languages, dir. F.A. Rice, 34-53. Washington, DC: Center for Applied Linguistics.
- THOMASON, Sarah G. 1993. Identifying the sources of Creole structures: A discussion of Singler's and Lefebvre's papers.. *Africanisms in Afro-American language varieties*, dir. S. Mufwene, 280-95. Athens: University of Georgia Press.
- TREMBLAY, Mireille. 1991. Alternances d'arguments internes en français et anglais. *Revue québécoise de linguistique, Université du Québec à Montréal* 20:1.39-54.
- VERGNAUD, Jean-Roger. 1982. Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe. Thèse de doct., Université de Paris VII.
- VÉRONIQUE, Daniel. 1995. Compte rendu de Calvet 1994a. *Études créoles* 18:1.123-32.
- VINCENT, Diane. 1994. Les problèmes d'arrimage entre les études discursives et prosodiques: le cas du *là* ponctuant. *Langues et linguistiques, Université Laval* 20201-12
- WILLIAMS, Edwin. 1981. On the notions "lexically related" and "head of a word". *Linguistic Inquiry* 12.245-74.
- WESTERMANN, Diedrich. 1939. *Die Ewe-Sprache in Togo: Eine praktische Einführung*. Berlin: de Gruyter.
- WILLIAMS, Edwin. 1994. A reinterpretation of evidence for verb movement in French. *Verb movement*, dir. D. Lightfoot & N. Hornstein, 189-205. Cambridge: Cambridge University Press.
- WITTMANN, Henri. 1973. Le joul, c'est-tu un créole? *La Linguistique* 9:2.83-93.
- WITTMANN, Henri. 1987a. Relexification phylogénétique et structure de C'' en créole haïtien et en fon. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 6:2.127-35.
- WITTMANN, Henri. 1987b. Morphologie et syntaxe des syntagmes [$\pm wh$] en créole haïtien. *Actes du Congrès international des linguistes* 12:1.644-47 (Berlin: Akademie-Verlag).

- WITTMANN, Henri. 1992. Relexification et créologénèse. Actes du Congrès international des linguistes 15:4.335-38. Québec: Presses de l'Université Laval (Version de prépublication dans: Documents de travail du Centre d'argotologie de la Sorbonne 13-14.63-66).
- WITTMANN, Henri. 1995. Grammaire comparée des variétés coloniales du français populaire de Paris du 17^e siècle et origines du français québécois. Le français des Amériques, dir. Robert Fournier & Henri Wittmann, 281-334. Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières.
- WITTMANN, Henri. 1996. Les créolismes syntaxiques du français magoua parlé aux Trois-Rivières. Colloque «Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire», Université d'Avignon, 9-11 oct.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1983. Le créole, c'est du français, coudon. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée 3:2.187-202.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1994. Le créole haïtien, langue kwa relexifiée: vérification d'une hypothèse "P&P" ou élaboration d'astuces computationnelles? Calvet 1994a: 115-39.
- WITTMANN, Henri & Éric WEIDER. 1994. Zeitwortanreihungen im Alemannischen. Unveröffentlichte Notizen, Susten, Wallis.

RÉSUMÉ

Les auteurs s'attaquent une fois de plus à la *rumeur*, pour reprendre le terme de Louis-Jean Calvet (1992:9), selon laquelle, dans nos connaissances acquises et notre culture générale dans le vaste domaine linguistique, "les créoles auraient un vocabulaire emprunté à une langue européenne et une syntaxe calquée sur celle de certaines langues africaines". Cette rumeur, qui remonte pour le créole haïtien à Sylvain, ou à Herskovits (selon Chaudenson 1994:2), est entretenue notamment encore de nos jours par une équipe de chercheurs sur la genèse du créole haïtien dirigée par Claire Lefebvre à Montréal sous une formulation plus moderne qui se veut conforme aux théories linguistiques de Chomsky. Cette reformulation prétend démontrer que le créole haïtien est du fon avec un lexique fon, sauf pour la forme sonore. Les auteurs

confrontent ici les présomptions théoriques de cette reformulation à ce que Chomsky suppose théoriquement et ce, dans ses considérations les plus récentes, le *programme minimaliste* (Chomsky 1995).